

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2022/2023

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL

I. INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux :

- Poussins (deux dernières années).
- Jeunesses et Aînées (catégories 1, 2 et 3).
- Anciennes.

Niveau d'exigences

- 5ème étoile pour Benjamine, Minime et Cadette 1ère Année, 6ème étoile pour Cadette 2ème année, Junior et Senior en Catégorie 1.
- 5ème étoile pour toutes en Catégorie 2 ou Catégorie 3
- 4ème degré avec trois 5ème degré pour se présenter en cat.3 Poussins

ATTENTION

- ✓ **Une gymnaste inscrite aux Coupes Fédérales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.**
- ✓ **Voir les conditions d'engagement en catégorie 2 ou 3 dans le tableau page 2.**

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges. **Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés.**

II. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Rappel des catégories :

Programme Fédéral: Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.

Catégorie Fédérale : Honneur et Avenir

Programme Fédéral : Championnats Fédéraux Individuels.

<u>Catégorie d'âge</u>		
Senior		2004 et avant
Junior		2005-2006
Cadette		2007-2008
Minime		2009-2010
Benjamine		2011-2012
Poussine		2013-2014

Les Anciennes

Voir Programme Fédéral.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2022/2023

III. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Programme Fédéral : Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.
Code FIG 2022-2024.

- Prévoir un ENCADREMENT licencié et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès.
- Aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté.
- Aucune gymnaste ne pourra être rajoutée après les engagements.
- Aucun changement de catégorie ne sera accepté après les engagements.
- En cas de désistement ou de non-participation, avertir le secrétariat de la commission technique départementale gf@cddfscf.org

Attention :

Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.

Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code FIG 2022-2024 absence de musique).

IV. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Catégorie	Catégorie d'âges	Compétitions qualificatives	Points
Honneur	Senior, Junior, Cadette.	Championnat National 2022 Finales des Coupes 2023	46 pts
Avenir	Cadette, Minime, Benjamine.		44 pts
Catégorie 1	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} ou 6 ^{ème} étoile Championnat National 2022 Qualification aux ½ Finales Coupes 2022 ou 2023	
Catégorie 2	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2023 Non qualification ½ Finales Coupes 2022 ou 2023.	
Catégorie 3	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	Niveau 5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2022 ou 2023	
	Poussins	Deux dernières années poussins. Au moins trois 5 ^{ème} degrés poussin	

NIVEAU 5^{ème} ou 6^{ème} étoile

Veut dire que vous devez attester que la gymnaste a présenté la 5^{ème} ou 6^{ème} étoile selon les cas.

D'autre part pour rester sur une compétition d'une demi-journée, la Commission Technique Départementale se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrites aux étoiles non validées en fonction des points obtenus.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2022/2023

V. NORMES DES AGRÈS

- Voir Programme Fédéral : Aînées – Jeunes Programmes libres.
- Les Poussins suivent les normes des agrès des Benjamins 3

VI. HORAIRES

Il sera établi AU MOINS trois horaires de passage en fonction des engagements.

Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux ET LES DÉCOURAGEMENTS de vos gymnastes

VII. CONTRÔLE DES POINTS

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

VIII. RÉCOMPENSES

Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

Les trois premières de chaque catégorie recevront un trophée.

IX. JUGES

- Portez la tenue officielle.
- Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.
- La ou les personnes de l'association membres du Comité technique de la compétition peuvent être comptées dans le total des juges demandés (bien spécifier "Comité Technique" dans le formulaire d'engagement).
- Nombre de juges nécessaires :
 - 2 jurys à 4 juges par agrès soit 32 juges.
 - 1 juge pour 1 à 5 gymnastes
 - 2 juges pour 6 à 10 gymnastes
 - 3 juges pour 11 à 15 gymnastes
 - 4 juges pour 16 à 20 gymnastes

Attention, tout changement de juges (non à l'identique) après les engagements ou absence de juge lors de la compétition se verra pénaliser financièrement de 50€.

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2022/2023

X. ENGAGEMENTS

Le **Dossier "C-Engagement Départemental Individuel"** qui concerne l'engagement des Gymnastes et des Juges est à remplir et à renvoyer par courriel au secrétariat de la commission technique Départementale gf@cddfscf.org

Au plus tard le 6 Mars 2023

L'engagement définitif sera pris en compte à réception du règlement.

**Règlement par chèque à l'ordre de "Comité Départemental du Dauphiné".
Règlement par virement IBAN : FR76 1382 5002 0008 0026 1751 189**